

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10104
8 février 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

L'observateur permanent de la République du Viet-Nam a adressé au Président du Conseil de sécurité la note verbale ci-jointe, datée du 8 février 1971, en demandant qu'elle soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

Bureau de l'observateur permanent
de la République du Viet-Nam
auprès de l'Organisation des
Nations Unies
866 United Nations Plaza
Appartement 547-9
New York, N.Y. 10017

No 1494 UN/VN

L'observateur permanent de la République du Viet-Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint la traduction d'un message adressé le 8 février 1971 par M. Nguyen Van Thieu, président de la République du Viet-Nam, aux officiers et hommes de troupe participant aux opérations le long des frontières entre le Viet-Nam et le Laos.

L'observateur permanent serait très obligé au Président du Conseil de sécurité de bien vouloir faire distribuer le texte de cette traduction aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies comme document du Conseil de sécurité.

L'observateur permanent de la République du Viet-Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies les assurances de sa très haute considération.

8 février 1971

Message du Président Nguyen Van Thieu au peuple, aux soldats et aux officiers
concernant les opérations exécutées le 8 février 1971 par les forces armées
de la République du Viet-Nam en territoire laotien

Compatriotes,

Soldats et officiers,

Aujourd'hui, 8 février 1971, j'ai donné l'ordre aux forces armées de la République du Viet-Nam d'attaquer les bases communistes nord-vietnamiennes situées en territoire laotien, le long de la frontière entre le Viet-Nam et le Laos dans la région militaire No I.

Cette opération est appelée Opération Lamson 719. Il s'agit d'une opération limitée dans le temps comme dans l'espace qui a pour seul objectif précis de démanteler le réseau d'approvisionnement et d'infiltration des troupes communistes nord-vietnamiennes situé en territoire laotien et qui, depuis de nombreuses années, est occupé et utilisé par les communistes nord-vietnamiens pour attaquer notre pays.

Aujourd'hui, je réaffirme solennellement que la République du Viet-Nam continue de respecter l'indépendance, la neutralité et la souveraineté du Royaume du Laos.

De même, je réaffirme solennellement que la République du Viet-Nam n'a absolument aucune ambition territoriale et n'intervient pas dans les affaires intérieures du Royaume du Laos. Je donne l'assurance formelle qu'une fois terminée l'opération limitée susmentionnée, les forces armées de la République du Viet-Nam se retireront complètement du territoire laotien.

Dans le monde entier, nous savons tous que depuis de nombreuses années les communistes nord-vietnamiens violent eux-mêmes ouvertement la neutralité et le territoire du Royaume du Laos ainsi que les accords de Genève de 1962 relatifs au Laos, tout comme ils ont violé ouvertement les accords de Genève de 1954 relatifs à l'Indochine, afin de perpétrer leur agression contre la République du Viet-Nam.

Dans le monde entier, nous savons tous également que les communistes nord-vietnamiens ont ouvertement occupé une portion importante du territoire laotien, y ont construit la Piste Ho Chi Minh afin d'acheminer vers le sud d'énormes quantités de soldats, d'armes, de munitions et de matériel militaire,

/...

et qu'ils ont établi dans cette partie du territoire laotien d'importantes bases militaires et logistiques afin de perpétrer leur agression contre la République du Viet-Nam.

Si cette situation demeure inchangée, les communistes nord-vietnamiens poursuivront obstinément leur guerre d'agression sur tout le territoire du Viet-Nam, du Laos et de la République khmère.

Dans le cas particulier de la République du Viet-Nam, alors que nous faisons preuve du maximum de bonne volonté dans les conversations de Paris afin d'apporter une solution à cette guerre par un règlement négocié et par des négociations sérieuses, alors que les nations alliées ont retiré une grande partie de leurs troupes et continuent à se retirer de la République du Viet-Nam, les communistes nord-vietnamiens, au contraire, continuent toujours d'infiltrer des troupes, des armes, des munitions et du matériel militaire et se préparent à lancer de nouvelles attaques dans les mois à venir.

Pour ces raisons, les attaques de nos forces armées contre les troupes communistes nord-vietnamiennes le long des frontières du territoire laotien ne constituent pas un acte de belligérance de la République du Viet-Nam mais ne sont qu'un acte nécessaire de légitime défense de la République du Viet-Nam contre les agresseurs communistes nord-vietnamiens.

Ceci n'est pas un acte d'agression de la République du Viet-Nam contre la nation amie du Laos, c'est au contraire un acte destiné à empêcher les communistes nord-vietnamiens d'étendre et de maintenir leur potentiel d'agression.

Il ne s'agit pas d'une expansion de la guerre entreprise par la République du Viet-Nam; il s'agit au contraire d'un acte entrepris pour aider à mettre fin bientôt à la guerre et à rétablir la paix dans cette partie du monde.

